



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAZAS DU 13 AVRIL 2021
VOTES DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-et-un, le treize avril à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni salle des conférences, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Isabelle DEXPERT, Maire.

Présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Laurent JOUGLENS, Mme Mélanie MANO (par VISIO), M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Excusé (avec procuration) : Mme Amandine BARBERE (Procuration à S. Cillard)

Secrétaire de séance : Patrick DUFAU

1. ADMINISTRATION GENERALE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 mars 2021 est adopté à l'**UNANIMITÉ**.

Votes POUR : 27

Votes CONTRE : 0

Abstentions : 0

➤ **N° DE 2021 045 : Adhésion et signature de la convention « Petites Villes de Demain »**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal autorise à l'**UNANIMITÉ** l'intention de signature de la convention d'adhésion dans le cadre du programme « Petites Villes de demain » initié par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance, l'objectif étant de mettre les petites villes au cœur des actions de revitalisation.

Votes POUR : 27

Votes CONTRE : 0

Abstentions : 0

2. FINANCES

➤ **N° DE 2021 046 : Subventions municipales**

Sur proposition de Mme Danielle Barreyre, le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITÉ** d'octroyer les subventions municipales

ASSOCIATIONS SPORTIVES	Subventions 2021
A.C.C.A. (association de chasse)	700 €
ASATO (Aïkido)	300 €
BROUQUITET BAZADAIS	500 €

BSN	600 €
ECOLE DE DANSE	900 €
PATRONAGE BAZADAIS	15 900 €
PETANQUE BAZADAISE	500 €
VELO CLUB BBB	1 450 €
USB OMNISPORT	49 970 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES-MANIFESTATIONS	Subventions 2021
AMIS DE LA CATHEDRALE	400 €
AMIS DE LA CITE	850 €
BAZ ARTS GRAFICS	500 €
BAZAS CULTURE CINEMA	5 500 €
CAPS NEGUES	2 000 €
CHORALE RESONNANCES	300 €
COMITE DES FETES	5 000 €
LA BAZADAISE	4 000 €
LES TIPS TOPS	200 €
LOUS DE BAZATS	2 200 €
MUSIQUES EN BAZADAIS	600 €
LES PENELOPES	300 €
PHOT'AUDACE	500 €
PLACE DES ARTS	850 €
RETRO CLUB MOBILE	3 500 €
TROUBADOURS DU 3ème MILLENAIRE	7 050 €
ASSOCIATIONS DIVERSES	Subventions 2021
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	100 €
CCAS	300 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	4 500 €
DONNEURS DE SANG	500 €
EXCELLENCE BAZADAISE	4 000 €
F.N.A.C.A.	200 €
FNATH	100 €
JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers)	200 €
OUSTAOU DE BAZATS	1 000 €
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELEVAGE BOVIN DU BAZADAIS	800 €
SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE	
COLLEGE AUSONE	100 €

En tant que responsable d'une association, M. Nicolas SERRIERE ne prend pas part au vote.

Votes POUR : 26	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
------------------------	-------------------------	------------------------

➤ **N° DE 2021_047 : Participation communale au budget 2021 du CCAS**

Sur proposition de M. Patrick Dufau, le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITÉ** le versement d'une participation de 21 129 € permettant d'équilibrer le budget de fonctionnement du CCAS.

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

➤ **N° DE 2021_048 : Avenant N° 6 à la convention financière avec Bazas Énergies**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'**UNANIMITE** l'avenant N°6 à la convention financière avec Bazas Énergies récapitulant les différents versements par la Régie Municipale BAZAS ENERGIES au budget de la Commune de BAZAS.

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

➤ **N° DE 2021_049 : Participation de la Commune au budget de la Régie Autonome de la fête traditionnelle des bœufs gras**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'**UNANIMITE** le versement d'une participation de 12 000 € permettant d'équilibrer le budget de fonctionnement de la Régie Autonome de la fête des bœufs gras.

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

➤ **N° DE 2021_050 : Fiscalité directe locale 2021**

Sur proposition de M. Francis Delcros, le Conseil Municipal approuve à l'**UNANIMITÉ** le maintien des taux communaux de la fiscalité directe locale portant uniquement sur le foncier bâti et non bâti, à savoir :

IMPOSITION	Taux 2020	Propositions Taux 2021
Foncier bâti	14.65 %	32.11 %
Foncier non bâti	41.45 %	41.45 %

A noter : la suppression progressive de la taxe d'habitation est compensée pour les communes par le versement de la taxe foncière perçue par le Département. Pour la commune de Bazas, le taux de la taxe foncière communale reste donc inchangé (14,65 %), additionné du taux du Département (17,46 %) soit un total du taux de taxe foncière de 32.11 %.

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

➤ **N° DE 2021_051: BUDGET PRIMITIF 2021 VILLE DE BAZAS**

Conformément aux orientations budgétaires 2021 et sur proposition de M. Francis Delcros, le Conseil Municipal approuve à la **MAJORITÉ** le budget général 2021 de la commune, qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes

- En section de fonctionnement	4 959 507.96 €
- En section d'investissement	2 844 292.95 €
Total	7 803 800.91 €

POUR (23) : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Laurent JOUGLENS, Mme Mélanie MANO (par VISIO), M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA (Procuration de Mme Amandine BARBERE).

ABSTENTIONS (4) : M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

➤ **N° DE 2021_052 : Budget ASSAINISSEMENT 2021**

Sur proposition de M. Francis Delcros, le Conseil Municipal approuve à la **MAJORITÉ** le budget annexe de l'ASSAINISSEMENT 2021, qui s'équilibre en sections Fonctionnement et Investissement cumulées à **1 717 173.84 €**.

POUR (23) : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Laurent JOUGLENS, Mme Mélanie MANO (par VISIO), M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA (Procuration de Mme Amandine BARBERE).

ABSTENTIONS (4) : M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

➤ **N° DE 2021_053 : F.D.A.E.C. 2021 (Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes)**

Sur proposition de M. Francis Delcros, le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITÉ** l'affectation de la subvention accordée à la commune de Bazas d'un montant de 36 308 € aux projets suivants prévus au budget 2021 : Acquisition équipements informatiques et mobiliers pour un montant total de dépenses de 44 600 € HT.

Au titre de l'enveloppe supplémentaire, le Conseil Municipal décide d'affecter l'aide de 10 000 € pour l'acquisition d'un carrousel à vélos d'un montant de 14 000 € HT.

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

➤ **DEMANDES DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE :**

◆ **N° DE_2021_054 : Réhabilitation de la chapelle du columbarium :**

Sur proposition de Mme Marie-Bernadette Dulau, le Conseil Municipal autorise à l'**UNANIMITE** de solliciter une subvention au taux de 25 % auprès du DEPARTEMENT de la GIRONDE pour la réalisation de la 2^{ème} phase de travaux de réhabilitation de la chapelle du columbarium.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
	Montant HT		Montant
Travaux TOITURE	10 000 €	D.E.T.R. 2021 35 %	10 500 €
Travaux FAÇADE SUD	20 000 €	Département 25 % (+coef1.20)	9 000 €
		quote-part de la commune	10 500 €
TOTAL	30 000 €	TOTAL	30 000 €

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

◆ **N° DE_2021_055 : Acquisition d'un broyeur**

Sur proposition de M. Richard Bamale, le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITÉ** l'acquisition d'un broyeur de déchets de végétaux et de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde au taux de 60 %, dans le cadre du « plan de gestion différenciée des espaces publics. »

Le plan de financement serait le suivant :

Estimation matériel (broyeur)	20 979€ HT
Subvention du Département de la Gironde 60 % (+ coefficient 1,20)	15 105 €
Quote-part restant à la charge de la collectivité	5 874 €
La Commune préfinancera la TVA.	

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

◆ **N° DE_2021_056 : Création d'une piste cyclable**

Sur proposition de M. Bernard Jollys, le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITE** de solliciter une aide maximum de 50 % auprès du Département de la Gironde pour l'aménagement d'une piste cyclable desservant les équipements et établissements publics de la commune.

Le plan de financement serait le suivant :

Estimation	73 055 € HT
Subvention du Département de la Gironde 50 % (+ coefficient 1,20)	43 833 €
Quote-part restant à la charge de la collectivité	29 222 €
La Commune préfinancera la TVA.	

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
------------------------	-------------------------	------------------------

◆ **N° DE_2021-057 : Eclairage terrain d'honneur du stade de Pérette**

Sur proposition de Mme Danielle Barreyre, le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITE** de solliciter une subvention au taux de 20 % au Département de la Gironde pour la réhabilitation et mise aux normes de l'éclairage du terrain d'honneur de Pérette.

Le plan de financement serait le suivant :

Estimation des travaux	55 000 €
Subvention du Département de la Gironde 20 % (+ coefficient 1,20).....	13 200 €
Quote-part restant à la charge de la collectivité	41 800 €
La Commune préfinancera la TVA.	

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
------------------------	-------------------------	------------------------

◆ **N° DE_2021_058 : Médiathèque – Acquisition d'une boîte retour**

Sur proposition de Mme Marie-Bernadette Dulau, le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITE** de solliciter une subvention auprès du Département de la Gironde au taux de 45 % pour l'acquisition d'une boîte RETOUR à la médiathèque, dans le cadre des « projets innovants » en faveur du livre et de la lecture.

Le plan de financement serait le suivant :

Estimation mise en place d'une boîte RETOUR	7 500 € HT
Subvention du Département de la Gironde 45 % (+1.20).....	4 050 €
Quote-part restant à la charge de la collectivité	3 450 €
La Commune préfinancera la TVA.	

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
------------------------	-------------------------	------------------------

➤ **N° DE 2021_059 : ECOFINANCE Convention d'accompagnement à l'optimisation de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)**

Sur proposition de M. Francis DELCROS, le Conseil Municipal décide à la **MAJORITE** d'instituer la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) et de confier par convention une mission d'assistance au Cabinet ECOFINANCE COLLECTIVITES

POUR (24) : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Laurent JOUGLENS, Mme Mélanie MANO (par VISIO), M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA (Procuration de Mme Amandine BARBERE), M. Sébastien LATASTE.

CONTRE (3) : M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, Mme Sylvie BADETS.

➤ **N° DE 2021_060 : Convention de partenariat chantier-formation-insertion avec le CFPPA de Bazas**

Sur proposition de Mme Danielle BARREYRE, le Conseil Municipal autorise à l'**UNANIMITÉ** la signature d'une convention dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Bazas et le CFPPA de Bazas, au titre d'une action intitulée «chantier-formation-insertion» permettant de délivrer le diplôme du Brevet Professionnel Agricole Travaux d'Aménagements Paysagers (BPA TAP) à de jeunes adultes éloignés de l'emploi. Des chantiers sont organisés sur les espaces publics communaux.

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
------------------------	-------------------------	------------------------

➤ **N° DE 2021_061 : Cinéma VOG – demande de subvention auprès du Centre National de Cinématographie**

Sur proposition de Mme Marie-Bernadette DULAU, le Conseil Municipal autorise à l'**UNANIMITÉ** la demande de subvention au taux de 90 % auprès du Centre National de Cinématographie pour l'acquisition d'un PC mixte Point de vente et bureautique/multimédia pour l'exploitation du cinéma Vog assurée par BAZAS CULTURE CINEMA. Le coût de ce matériel s'élève à 1 179 € HT (1 414.80 € TTC).

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
------------------------	-------------------------	------------------------

3. URBANISME

➤ **N° DE 2021_062 : Cession terrain des Arrouils à M. ARRIETA et E. RAINAUD**

Sur proposition de M. Bernard JOLLYS, le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITÉ** de céder un terrain communal situé au 17 chemin des Arrouils cadastré section F N° 2062 d'une superficie de 1357 m² à M. Mickaël ARRIETA et Mme Estelle RAINAUD au prix fixé par le Service des Domaines soit 46 000 € HT.

Votes POUR : 27	Votes CONTRE : 0	Abstentions : 0
------------------------	-------------------------	------------------------

La séance est levée à 21H49.